

penseurs ou d'indifférents en matière de religion, être toujours pénétré jusqu'aux moëllles de l'idée catholique qui en fait la force et lui a gagné la confiance populaire.

Du moment que l'on admet la nécessité de l'enseignement religieux dans nos écoles primaires, la logique demande que cet enseignement soit aussi à la base de nos écoles normales. Nos législateurs ont donc été conséquents avec eux-mêmes ; ils n'ont fait que poursuivre l'idée dominante dans notre système d'éducation, en imprimant à ces dernières écoles le caractère religieux des premières. Aussi, lors de l'inauguration solennelle de l'Ecole Normale McGill, à Montréal, le 3 mars 1857, l'évêque anglican Fulford disait-il lui-même : " Quelque merveilleux avantages que l'on nous promette, comme fruit d'une éducation progressive, je me refuse à croire à ses bienfaits, si l'on tente d'établir son efficacité sans la crainte de Dieu et la connaissance de l'Evangile ; non seulement l'église d'Angleterre, mais aussi l'église d'Ecosse surtout et les Wesleyens repoussent énergiquement tout système qui voudrait faire de l'éducation une chose indépendante de la religion " (2).

* * *

L'école catholique demande des maîtres catholiques, un enseignement catholique, une formation intellectuelle et morale catholique de l'élève. Toutes ces choses sont impossibles moralement si d'abord les maîtres n'ont pas reçu un entraînement de même nature dans des institutions spéciales de pédagogie catholique. C'est la dernière pensée qu'il me reste à développer brièvement.

(2) Cité par M. l'abbé Desrosiers : *Les Ecoles normales primaires de la province de Québec*, p. 98.